

**N A T O**  **O T A N**

**P R E S S   S E R V I C E .   S E R V I C E   D E   P R E S S E**

1110 BRUXELLES ■ TELEPHONES : 41.00.40 - 41.44.00 - 41.44.90    TELEX : 23-867

**EXPOSE AU COMITE DES PLANS DE DEFENSE  
(Session ministérielle)**

**Bruxelles, Belgique**

**14 juin 1974**

**"ETAT DES FORCES MILITAIRES DU  
PACTE DE VARSOVIE"**

**A NE PAS DIFFUSER AVANT 11.00 GMT  
LE 14 JUIN 1974**

ETAT DES FORCES MILITAIRES DU PACTE DE VARSOVIE

(A ne pas diffuser avant le 14 juin 1974 à 11.00 GMT)

A leur réunion de Bruxelles du 14 juin 1974, les ministres de la défense des pays de l'OTAN ont entendu un rapport sur l'état des forces et du potentiel militaires du Pacte de Varsovie. On trouvera ci-dessous les points saillants de ce rapport.

Rien n'indique que les pays du Pacte de Varsovie, et singulièrement l'Union soviétique, aient modifié en quoi que ce soit leurs objectifs à long terme. La conception qu'ils se font de leurs buts à l'échelle mondiale et de leurs grands objectifs politiques est restée essentiellement la même, avec seulement de légères variations sur le plan tactique et en ce qui concerne les parties du monde auxquelles ils attachent le plus d'importance.

Ils continuent de maintenir leurs forces dans un état de préparation qui présente une menace grave pour les pays voisins. Le degré d'entraînement de ces forces reste élevé et l'on a pu constater que des améliorations étaient constamment apportées à la qualité de leur équipement. Ces facteurs ont amené l'OTAN à revoir le problème de l'alerte.

L'URSS continue de faire la preuve de son aptitude à développer du matériel militaire de plus en plus perfectionné. Il semble qu'elle mette surtout ses ressources humaines et économiques au service des projets scientifiques qui offrent le plus de promesses sur le plan militaire. S'il est toujours difficile de déterminer le pourcentage de son produit national brut qu'elle consacre à cet effort, la haute qualité du matériel produit donne la mesure des résultats obtenus.

Dans le domaine des armes stratégiques, le nombre des ICBM a été stabilisé à environ 1.600, conformément à l'accord intérimaire SALT. Cet accord permet des améliorations qualitatives et les Soviétiques ont récemment mis à l'essai de nouvelles

- 2 -

versions de ces armes, dont au moins une susceptible d'être dotée d'un véhicule de rentrée pouvant être dirigé sur des objectifs multiples indépendants (MIRV). D'autres versions permettent le déploiement à l'aide de moyens de transport terrestre.

Sur le plan naval, la capacité de lancement de missiles balistiques s'est trouvée considérablement renforcée avec la poursuite de la construction du sous-marin à propulsion nucléaire de la classe DELTA, pouvant lancer en immersion des engins de portées supérieures à 4.000 milles nautiques.

En ce qui concerne les forces à mission générale du Pacte de Varsovie, elles se caractérisent par des améliorations non pas tant sur le plan numérique que sur celui de la qualité et de la quantité de leurs équipements. Dans le cas des forces terrestres, il n'a été noté que de légères modifications dans le nombre et le déploiement des divisions de ligne. Toutefois, les Soviétiques ont augmenté le nombre de chars affectés aux divisions de fusiliers motorisés. Un nouveau char moyen, le M-1970 est probablement mis actuellement en service. On a pu constater l'apparition d'un nouveau véhicule de combat blindé aéroporté qui est peut-être destiné à remplacer un matériel plus ancien des forces aéroportées. On a récemment observé qu'une nouvelle pièce d'artillerie automotrice était en cours de développement. Des engins guidés antichars sont actuellement montés sur les grands hélicoptères conçus pour les recevoir et des régiments dotés d'hélicoptères ont été affectés aux zones de l'avant.

En ce qui concerne les forces navales, de nouveaux développements spectaculaires ont pu être observés. La flotte sous-marine soviétique à propulsion nucléaire continue d'augmenter à mesure que s'accroît le nombre des sous-marins lanceurs d'engins balistiques de la classe DELTA. Avec le

- 2 -

retrait des sous-marins à propulsion diesel, on note une diminution de la flotte sous-marine sur le plan numérique mais l'introduction de ce nouveau type de sous-marin à propulsion nucléaire ajoute au potentiel global des forces navales.

La construction de croiseurs, de destroyers et de destroyers-escorteurs de types plus modernes ainsi que de bâtiments amphibies et auxiliaires s'est poursuivie. La plupart de ces unités sont équipées des systèmes de missiles, des dispositifs de détection et des matériels de télécommunications les plus récents. En outre, on note la poursuite active d'un programme de modernisation visant à doter toutes les forces de surface d'un armement moderne. Le fait le plus marquant sera l'entrée en service du premier porte-avions soviétique, de la classe KIEV, qui est prévue pour l'an prochain. Il semblerait qu'un deuxième porte-avions est également en chantier. Actuellement, à l'exception de quelques hélicoptères, l'aéronavale reste uniquement composée d'avions basés à terre; ceux-ci sont équipés de différents types d'armes pouvant être tirées à distance de sécurité, et l'adjonction à leur armement de missiles air-surface des types les plus récents a amélioré leur puissance d'intervention.

Dernièrement, les forces navales soviétiques se sont fait beaucoup remarquer par leur aptitude à se manifester en plus grand nombre dans toutes les parties du monde. Ceci atteste l'amélioration de leurs moyens de soutien logistique à la mer.

En ce qui concerne les forces aériennes du Pacte de Varsovie, on a constaté une augmentation du nombre total d'avions, mais aussi, ce qui est plus important, le fait qu'une plus grande proportion de ces forces a été dotée d'avions de conception plus moderne et capables de plus hautes performances. De récents exercices ont mis en lumière l'importance accrue donnée à leur rôle d'attaque au sol et de vecteur nucléaire. Parmi les développements qui méritent d'être signalés, on peut citer les suivants : l'introduction du bombardier à géométrie variable BACKFIRE,

qui doit entrer en service opérationnel cette année; le chasseur polyvalent MIG-23 FLOGGER, pouvant voler à MACH-2, auquel est assigné un rôle de défense aérienne dans les unités d'aviation de première ligne; le MIG-25 FOXBAT, observé en vol de reconnaissance ainsi qu'en mission d'interception, qui est sa mission principale. Un nouveau chasseur-bombardier, le FENCER devrait être mis en service cette année; par ailleurs, l'hélicoptère lourd HIND A a été observé en service, dans la configuration hélicoptère d'assaut transporteur de troupes.

L'activité du Pacte de Varsovie dans les zones contiguës à l'OTAN s'est manifestée de façon particulièrement frappante au Proche-Orient, où la guerre d'octobre 1973 a démontré que les Soviétiques ne reculaient pas devant certains risques pour remplir leurs engagements. Néanmoins, les gains qu'ils ont obtenus en ce qui concerne leur influence dans cette région ne sont peut-être pas aussi grands qu'on le soupçonnait à l'origine. On pense que l'URSS continuera d'appuyer les pays arabes pour ce qui est de l'emploi de l'arme du pétrole, en raison des effets de cette politique sur l'économie, la solidarité et la défense de l'Ouest. La réouverture prochaine du canal de Suez permettra aux Soviétiques d'accéder plus largement à la mer Rouge, à l'océan Indien et au golfe Persique, sans diminuer pour autant l'intérêt qu'ils portent à la Méditerranée.

Les conclusions que l'on peut tirer de ces développements intervenus dans les forces armées du Pacte de Varsovie sont les suivantes :

Premièrement, leur dispositif stratégique se trouve amélioré par l'introduction de nouveaux modèles d'ICBM et d'un nombre supplémentaire de sous-marins nucléaires lance-missiles balistiques.

Deuxièmement, les forces non spécialisées continuent de se renforcer grâce à l'introduction de nouvelles armes, d'un nombre croissant de navires modernes et d'avions plus perfectionnés.

Troisièmement, l'accent est mis actuellement sur le déploiement des forces navales de l'Union soviétique pour la poursuite des intérêts de ce pays dans le monde entier avec l'amélioration qui en résulte de leur aptitude à mener des opérations contre les flottes marchandes.

Quatrièmement, les Soviétiques continuent de fournir à leurs alliés du Pacte de Varsovie certains de leurs matériels les plus modernes mais le potentiel des différentes forces de ces pays reste dans l'ensemble inférieur à celui des forces soviétiques correspondantes.

Enfin, les dirigeants soviétiques considèrent toujours la force militaire comme la meilleure garantie de leur sécurité et la base de leur politique de grande puissance. Bien que, sur le plan numérique, on ne constate pas d'augmentation notable de leurs forces, on remarque un accroissement de leur potentiel de combat effectif dû à des améliorations qualitatives. Aussi longtemps que le rapport des forces entre le Pacte de Varsovie et l'OTAN restera ce qu'il est actuellement, avec le maintien par l'OTAN d'un dispositif de défense homogène et crédible, un acte d'agression militaire de l'Union soviétique contre l'OTAN sera considéré comme improbable. Vouloir faire de cette situation un prétexte à l'autosatisfaction ou un argument en faveur d'un relâchement des efforts de défense de l'OTAN serait méconnaître le rôle que joue la puissance militaire dans les relations internationales.